

CHRISTIANISME

CAHIERS PUBLIÉS SOUS LA DIRECTION DE P. -L. COUCHOUD

LES ÉCRITS DE SAINT PAUL

l'épître aux Romains

**Traduction nouvelle avec introduction
notes et commentaires**

par

HENRI DELAFOSSE

F. RIEDER ET Cie, ÉDITEURS
7, PLACE SAINT-SULPICE, 7

PARIS

[157] TABLE DES MATIÈRES

LETTRE AUX ROMAINS

CENSURE DES PAÏENS	104
CENSURE DES MAUVAIS CHRETIENS	106
REPOSE A UNE CALOMNIE CONTRE LES CATHOLIQUES	109
JÉSUS ÉTABLI VICTIME PROPITIATOIRE	111
LA PROMESSE FAITE A ABRAHAM ET A SA POSTÉRITÉ	112
LA MORT REDEMPTRICE DU CHRIST	116
LA PROMESSE FAITE A ABRAHAM ET A SA POSTÉRITÉ (SUITE)	131
LE PEUPLE JUIF CHÂTIÉ ADHÉRERA A LA FOI CHRÉTIENNE	137
CODE DE MORALE RELIGIEUSE, SOCIALE ET INDIVIDUELLE	140
LES FAIBLES ET LES FORTS	146
LA QUETE. PAUL COMPTE ALLER A ROME	149
SALUTATIONS	153
LES PERTURBATEURS	155

ACHEVER D'IMPRIMER
POUR F. RIEDER ET C^{ie}
EN DÉCEMBRE 1925, PAR
LA SOCIÉTÉ ANONYME DE
GRAVURE ET D'IMPRES-

La lettre de Paul est en grandes italiques. La rédaction marcionite est en grands caractères droits. Les rédactions catholiques sont en plus petits corps, la première en caractères droits, la seconde en caractères italiques.

[101] I. Paul, serviteur du Christ Jésus, élu apôtre, mis à part pour annoncer l'évangile de Dieu, 2 que Dieu avait promis, par ses prophètes dans ses saintes Ecritures, 3 touchant son fils né de la semence de David selon la chair ; 4 établi fils de Dieu en puissance selon l'Esprit de sainteté¹ par la résurrection des[102]morts. Jésus-Christ notre Seigneur, 5 par qui nous avons reçu la grâce et l'apostolat pour réaliser dans toutes les nations l'obéissance de la foi en son nom. 6 Vous êtes vous aussi les élus de Jésus-Christ. 7 A tous les bien-aimés de Dieu qui sont à Rome, aux saints élus, grâce et paix soient à vous de la part de Dieu notre père et du Seigneur Jésus-Christ.

8 Tout d'abord je rends grâce à mon Dieu par Jésus-Christ au sujet de vous tous, parce que votre foi est célébrée dans le monde tout entier. 9 Car Dieu que je sers dans mon esprit par la prédication de son fils m'est témoin que je fais sans cesse mémoire de vous, 10 demandant toujours dans mes prières d'avoir, par la volonté de Dieu, le bonheur de venir enfin chez vous. 11 Car je désire vous voir afin de vous communiquer quelque don spirituel pour votre affermissement, 12 c'est-à-dire pour m'encourager avec vous par la foi qui nous est commune à vous et à moi. 13 Je ne veux pas que vous ignoriez, frères, que j'ai souvent eu l'intention de venir chez vous — j'en ai été empêché jusqu'ici — afin [103] de recueillir quelque fruit parmi vous comme dans le reste des nations, 14 Je me dois aux Grecs et aux barbares, aux sages et aux simples. 15 Aussi j'ai le désir d'annoncer l'évangile à vous aussi qui êtes à Rome. 16 Car je ne rougis pas de l'Évangile, car il est la puissance de Dieu pour le salut de quiconque croit, du Juif d'abord et aussi du Grec. 17 Car la justice de Dieu se révèle en . lui par la foi et pour la foi, selon ce qui est écrit : Le juste vivra par la foi.

[155] CENSURE DES PAÏENS [104]

18 La colère de Dieu se révèle du ciel contre toute impiété et injustice des hommes qui, par injustice retiennent la vérité captive, 19 parce que ce qui peut être connu de Dieu est manifeste pour eux, car Dieu le leur a manifesté. 20 Car ses perfections invisibles, depuis la création du monde, se voient dans ses œuvres ; de même sa puissance éternelle et sa divinité. En sorte qu'ils n'ont pas

¹ . Dans les versets 3 et 4 ce qui appartient à Paul c'est que le fils de Dieu a été établi en puissance par la résurrection des morts. Ceci veut dire que Jésus était fils de Dieu pendant sa vie mortelle, mais qu'il était faible et qu'il est puissant depuis sa résurrection. La même pensée revient dans II Cor. XIII, 4. Il va sans dire que le fils de Dieu de Paul est un homme comme nous, mais un homme à qui Dieu a confié une mission spéciale. Il est fils de Dieu au même titre que ce prince machabéen, probablement Hyrcan, à qui Dieu lui-même dit dans le psaume II : « Tu es mon fils ».

La christologie de Paul parut naturellement bien indigente aux chrétiens du second siècle, et la tentation dut être grande de jeter un manteau sur ce Christ pour couvrir sa nudité. C'est à quoi s'emploie la végétation parasitaire qui encombre actuellement 3 et 4 et les défigure. Elle forme deux couches distinctes. La première, d'origine marcionite, comprend les expressions « fils de Dieu » et « selon l'Esprit de sainteté ». Ces deux formules, qui font litigieuses de la syntaxe, ont été jetées là pour proclamer que le Christ est un esprit, que cet esprit est la sainteté même et qu'à cet esprit de sainteté la filiation divine était due (« selon » veut dire « à cause de »). La seconde couche est formée par les mots « né de la semence de David selon la chair ». Cette glose catholique affirme la réalité de la chair du Christ ; elle enseigne que cette chair a été soumise à la loi de la génération, grâce à laquelle elle se rattache à David.

d'excuse, 21 parce que, ayant connu Dieu, ils ne l'ont pas glorifié et ne lui ont pas rendu grâces, mais ils sont devenus vains dans leurs pensées et leur cœur inintelligent a été plongé, dans les ténèbres. 22 Prétendant être sages ils sont devenus insensés. 28 Ils ont transformé la gloire de Dieu incorruptible en images représentant l'homme corruptible, des oiseaux, des quadrupèdes, des reptiles.

24 C'est pourquoi Dieu les a livrés à l'impureté selon les convoitises de leur cœur au point qu'ils ont déshonoré leurs propres corps, 26 eux qui ont substitué à la vérité de Dieu le mensonge, qui ont adoré et servi la créature à la place du Créateur qui est béni dans tous les siècles, amen. 26 C'est pourquoi Dieu les a livrés à des passions infâmes, et leurs femmes ont remplacé les actes conformes à la nature par des actes contre nature. 27 De même les hommes, renonçant à l'usage naturel de la femme, se sont [105] enflammés de désirs mutuels ; ils ont fait d'homme à homme des choses infâmes et ils ont recueilli en eux-mêmes le salaire de leur égarement. 28 Comme ils ne se sont pas souciés de connaître Dieu, Dieu les a livrés à leur sens réprouvé, en sorte qu'ils ont fait ce qui ne convient pas ; 29 remplis qu'ils sont de toute espèce d'injustice, de méchanceté, de cupidité ; saturés d'envie, de meurtres, de querelles, de ruses, de fourberies ; 30 étant rapporteurs, calomniateurs, impies, arrogants, orgueilleux, fanfarons, ingénieux pour le mal, rebelles à l'égard de leurs parents, 31 dénués d'intelligence, d'équité, de cordialité, de pitié. 82 Eux qui connaissent le décret de Dieu selon lequel ceux qui font ces choses sont dignes de mort, non seulement ils font ces choses, mais ils approuvent ceux qui les font.

[106] CENSURE DES MAUVAIS CHRETIENS

II. C'est pourquoi tu es inexcusable, toi, qui que tu sois, qui juges. Car, en jugeant les autres, tu te condamnes toi-même, puisque, toi qui juges, tu fais les mêmes choses. 2 Car nous savons que le jugement de Dieu, sur tous ceux qui font de pareilles choses, est selon la vérité. 3 T'imagines-tu, ô homme qui juges ceux qui font ces choses et qui fais les mêmes choses, que tu échapperas au jugement de Dieu ? 4 Ou bien méprises-tu ses trésors de bonté, de patience, de longanimité, méconnaissant que la bonté de Dieu te pousse au repentir ? 5 Par ton endurcissement et ton cœur impénitent, tu t'amasses un trésor de colère pour le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu, 6 qui rendra à chacun selon ses œuvres ; 7 la vie éternelle à ceux qui, par la persévérance dans la pratique du bien, cherchent la gloire, l'honneur, l'immortalité ; 8 mais la colère et l'irritation à ceux qui, sous l'empire de l'esprit de dispute, désobéissent à la vérité et obéissent à l'injustice. 9 Tribulation et angoisse sur toute âme d'homme qui fait le mal, d'abord sur le Juif, puis sur le Grec ; 10 mais gloire, honneur, paix pour quiconque fait le bien, d'abord pour le Juif puis pour le Grec, 11 Car il n'y a pas acception de personnes devant Dieu.

12 Tous ceux qui ont péché sans la loi périront sans la loi, et tous ceux qui ont péché sous la loi seront [107] jugés par la loi. 13 Car ce ne sont pas ceux qui ont entendu la loi qui seront justes devant Dieu ; mais ceux qui ont observé la loi, ce seront ceux-là qui seront justifiés. 14 *Car lorsque les païens qui n'ont pas la Loi observent par nature les prescriptions de la Loi, eux qui n'ont pas la Loi sont à eux-même une loi.* 15 *Ils montrent l'œuvre de la Loi écrite en leurs cœurs, leur conscience en rendant témoignage et leurs pensées les accusant ou les défendant tour à tour*²¹, 16 au jour où, selon mon évangile, Dieu jugera par Jésus-Christ, les actions secrètes des hommes.

17 Toi qui t'intitules Juif, qui te reposes sur la Loi, qui te glorifies de Dieu, 18 qui connais sa volonté, qui, instruit par la Loi, as le discernement des choses ; 19 toi qui te persuades que tu es le

2 Les versets 14 et 15 ont été insérés ultérieurement, 16 se rattache à 113, mais il n'a aucun-lien avec 15.

conducteur des aveugles, la lumière de ceux qui sont dans les ténèbres, 20 le docteur des insensés, le maître des enfants, parce que tu as dans la Loi le modèle de la science et de la vérité, 21 toi qui enseignes les autres, tu ne t'enseignes pas toi-même ! Toi qui prêches de ne pas voler, tu voles ! 22 Toi qui réprouves l'adultère, tu commets l'adultère ! Toi qui exècres les idoles, tu commets le sacrilège ! 28 Toi qui mets ton orgueil dans la Loi, tu déshonores Dieu par les transgressions de la Loi ! 24 Car, selon ce qui est écrit : « Le nom de Dieu est blasphémé chez les païens à cause de vous ». 26 La circoncision est utile si tu observes la Loi; mais si tu es transgresseur de la Loi, la circoncision devient une incirconcision. 26 Si donc l'incirconcis observe les prescriptions de la loi, est-ce que son incirconcision ne lui sera pas comptée comme circoncision ? 27 L'incirconcis de nature qui observe la loi, te jugera toi qui, avec la lettre et la circoncision, es transgresseur [108] de la Loi. 28 Car le Juif, ce n'est pas celui qui l'est extérieurement ; et le circoncis, ce n'est pas celui qui l'est extérieurement. 29 Mais le Juif, c'est celui qui l'est intérieurement. Et la circoncision [véritable], c'est celle du cœur, celle de l'esprit, non celle de la lettre. La louange de ce Juif ne vient pas des hommes mais de Dieu.

[109] RÉPONSE A UNE CALOMNIE CONTRE LES CATHOLIQUES

III. Quel est donc l'avantage du Juif, ou quelle est l'utilité de la circoncision? 2 Les avantages sont nombreux en toute manière. D'abord parce que les oracles de Dieu lui ont été confiés. 3 Car que s'en suit-il si quelques-uns n'ont pas cru ? Est-ce que leur incrédulité anéantira la fidélité de Dieu ? 4 Loin de là ! Que Dieu, au contraire, soit tenu pour véridique et tout homme pour menteur, selon ce qui est écrit : « Pour que tu sois trouvé juste dans tes paroles et que tu sois vainqueur lorsque tu juges ». 5 Mais si notre injustice établit la justice de Dieu, que dirons-nous ? Dieu est-il injuste en lâchant sa colère ? — Je parle selon l'homme. 6 Loin de là ! Autrement, comment Dieu jugerait-il le monde ? 7 Mais si, par mon mensonge, la vérité de Dieu éclate davantage pour sa gloire, pourquoi moi suis-je encore jugé comme pécheur ? 8 Pourquoi ne ferions-nous pas le mal pour qu'il en arrive du bien comme certains qui nous calomnient, prétendent que nous disons. — La condamnation de ceux-là est juste. 9 Quoi donc ? Cherchons-nous une diversion ? Pas du tout, puisque nous avons déjà accusé Juifs et Grecs d'être tous sous le péché. 10 Selon ce qui est écrit : « Il n'y a pas de juste, pas un seul. » Nul n'est intelligent, nul ne cherche Dieu. 12 Tous ont dévié, tous sont pervertis ; il n'en est pas qui fasse le bien, pas même un seul. 13 Leur gosier [110]est un sépulcre ouvert ; ils se servent de leur langue pour tromper ; ils ont sous leurs lèvres un venin d'aspic ; 14 leur bouche est pleine de malédiction et d'amertume ; 15 leurs pieds sont légers pour répandre le sang ; 16 la ruine et la misère sont sur leur chemin ; 17 ils ne connaissent pas le chemin de la paix ; 18 la crainte de Dieu n'est pas devant leurs yeux. » 19 Or nous savons que tout ce que dit la Loi, elle le dit pour ceux qui sont sous la Loi, afin que toute bouche soit fermée et que le monde entier soit justiciable de Dieu ; 20 parce que personne ne sera justifié devant lui par les œuvres de la Loi, car c'est par la Loi qu'à lieu la connaissance du péché.

[111] JÉSUS ÉTABLI VICTIME PROPITIATOIRE

21 Maintenant sans la loi est manifestée la justice de Dieu attestée par la loi et les prophètes; 22 la justice de Dieu par la foi en Jésus-Christ pour tous ceux qui croient. Il n'y a point de distinction. 28 Car tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu. 2 4 Ils sont justifiés gratuitement par sa grâce, par la délivrance en Jésus-Christ, 26 que Dieu a établi victime propitiatoire par la foi

en son sang, pour la manifestation de sa justice après la tolérance des péchés antérieurs, 26 par suite de sa patience, pour la manifestation de sa justice dans le temps présent, pour qu'il soit juste et qu'il justifie celui qui croit en Jésus.

[112] LA PROMESSE FAITE A ABRAHAM ET A SA POSTÉRITÉ

27 Où donc est le sujet de se glorifier? Il est exclu. Par quelle loi? Par la loi des œuvres? Non, mais par la loi de la foi. 28 Nous estimons que l'homme est justifié par la foi sans les œuvres de la loi. 29 Dieu est-il pour les Juifs seulement? N'est-il pas aussi pour les païens? Oui, il est aussi pour les païens, 30 puisqu'il y a un seul Dieu qui justifiera les circoncis par la foi et les incirconcis par la foi. 31 Anéantissons-nous donc la loi par la foi? Loin de là, nous établissons la loi.

IV. Que dirons-nous donc qu'a trouvé Abraham notre ancêtre selon la chair? 2 Car si Abraham a été justifié par les œuvres, il a sujet de se glorifier, mais pas devant Dieu. 3 Car que dit l'Écriture? « Abraham crut à [113] Dieu, et cela lui fut imputé à justice ». 4 Or à celui qui fait une œuvre, le salaire n'est pas considéré comme une grâce mais comme un dû. 5 Au contraire, à celui qui ne fait pas d'œuvre mais qui croit en celui qui justifie l'impie, sa foi lui est imputée à justice. 6 De même David dit le bonheur de l'homme à qui Dieu impute la justice sans les œuvres: 7 « Heureux ceux dont les iniquités ont été pardonnées et dont les péchés sont couverts! 8 Heureux l'homme à qui le Seigneur n'impute pas son péché! » 9 Ce bonheur est-il donc seulement pour les circoncis ou n'est-il pas en outre pour les incirconcis? Nous lisons, en effet: « La foi d'Abraham lui fut imputée à justice ». 10 Comment donc lui fut-elle imputée? Était-il dans la circoncision ou dans le prépuce? Non dans la circoncision mais dans le prépuce. 11 Et il reçut le signe de la circoncision comme sceau de la justice de la foi reçue dans le prépuce, de manière à être le père de tous les croyants non circoncis pour que la justice leur fût imputée, 12 et le père des circoncis qui ne sont pas seulement circoncis, mais qui mar-[114]chent sur les traces de la foi que notre père Abraham a reçue dans le prépuce.

13 Ce n'est pas par la loi, en effet, que la promesse a été faite à Abraham et à sa postérité qu'il serait l'héritier du monde, c'est par la justice de la foi. 14 Car si les héritiers le sont par la loi, la foi est vaine et la promesse est anéantie. 15 Car la loi produit la colère, et là où il n'y a pas de loi il n'y a pas non plus de transgression³. 16 Ils le sont par la foi pour que ce soit par grâce, pour que la promesse soit assurée à toute la postérité, non seulement à celle qui est sous la loi, mais aussi à celle qui est par la foi d'Abraham qui est notre père à tous, 17 selon ce qui est écrit: « Je te rends père d'un grand nombre de nations ». // est notre père devant Dieu à qui il a cru, qui fait revivre les morts, et qui appelle les choses qui ne sont pas comme si elles étaient. 18 Espérant après avoir désespéré il a cru, de manière à être le père de nombreux peuples, selon ce qui lui a été dit: « Ta

³ Interpolation marcionite qui s'inspira de V, 20

*postérité sera ainsi ».*¹⁹ *Et, sans fai-[115]blir dans la foi, il considéra que son corps était usé, ayant près de cent ans, et que la matrice de Sara était morte. 20 Et il ne douta point de la promesse de Dieu par incrédulité i niais il s'affermi dans la foi, rendant gloire à Dieu, 21 et pleinement convaincu que Dieu peut réaliser ce qu'il a promis. 22 C'est pourquoi cela lui fut imputé à justice. 23 Mais ce n'est pas à cause de lui seulement qu'il est écrit que, cela lui fut, imputé, 24 C'est aussi à cause de nous à qui cela. sera imputé, à nous qui croyons à celui qui a ressuscité des morts. Jésus le Seigneur, 25 qui a été livré à cause de nos péchés et qui est ressuscité à de notre justification*⁴.

[116] LA MORT REDEMPTRICE DU CHRIST

V Donc justifiés par la foi nous avons la paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ, 2 par qui, au moyen de la foi, nous avons eu accès à cette grâce dans laquelle nous sommes établis et nous nous glorifions dans l'espérance de la gloire de Dieu. 3 Bien plus, nous nous glorifions même dans les tribulations, sachant que la tribulation produit la patience, 4 la patience produit la fermeté, la fermeté produit l'espérance. 5 Or l'espérance ne trompe pas, parce que l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné, 6 car encore⁵ le Christ, alors que nous étions encore dans la langueur du péché, est [117] mort pour des impies au temps fixé. 7 Car à peine mourrait-on pour un juste—peut-être quelqu'un mourrait pour un homme de bien. 8 Mais Dieu prouve son amour pour nous en ce que, quand nous étions encore pécheurs, le Christ est mort pour nous. 9 Donc, à plus forte raison, maintenant que nous sommes justifiés par son sang serons-nous sauvés par lui de la colère⁶. 10 Car si étant ennemis nous avons été réconciliés avec Dieu par la mort de son fils, à plus forte raison, maintenant que nous sommes réconciliés, serons-nous sauvés par sa vie. 11 Bien plus, nous nous glorifions même en Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ par qui nous avons reçu la réconciliation.

12 C'est pourquoi de même que, par un seul homme, le péché est entré dans le monde et par le péché la mort, et qu'ainsi la mort s'est étendue sur tous les hommes, parce que tous ont péché. 13 Car jusqu'à [118] la Loi le péché était dans le monde, or le péché n'est pas imputé quand il n'y a pas de loi. 14 Mais la mort a régné depuis Adam jusqu'à Moïse, même sur ceux qui n'avaient pas péché dans la ressemblance de la transgression d'Adam qui est la figure de la postérité. 15 Mais il n'en est pas du don comme de la faute. Car, si par la faute d'un seul, beaucoup sont morts, à plus forte raison la grâce de Dieu et le don procuré

4 Cette incidente qui paraît jetée là négligemment est un artifice destiné à ménager la transition avec la dissertation qui suit, Elle appartient en réalité à cette dissertation ; mais, à ne tenir compte que de la construction grammaticale, elle semble couronner la thèse de Paul.

5 La rédaction primitive prouvait uniquement par la mort du Christ que l'espérance ne trompe pas. Le texte actuel est brouillé par une interpolation montaniste qui introduit la théologie de l'Esprit

6 10 est la suite logique de 8 et se relie immédiatement à ce verset pour exprimer la pensée suivante : « Nous avons reçu dès maintenant le bienfait de la réconciliation. Quant au bienfait de la vie éternelle, nous ne l'avons pas reçu encore, mais il nous est garanti par le premier ». 9 est une glose catholique insérée pour expliquer que la mort du Christ a été accompagnée d'une effusion de sang.

par là grâce du seul homme⁷ Jésus-Christ a abondé sur beaucoup. 16 Et il n'en est pus du don comme de l'unique pécheur ; car le jugement a abouti d'un seul à la condamnation ; mais le don a abouti de beaucoup de péchés à la justification. 17 Car si, par la faute d'un seul, la mort a régné par un seul, à plus forte raison ceux qui reçoivent l'abondance de la grâce et du don de la justice régneront dans la vie par le seul Jésus-Christ. 18 Donc, comme par une seule faute il y a eu condamnation pour tous les hommes, ainsi par un seul acte de [119] justice, il y a eu pour tous les hommes sentence de vie, 19 Car de même que, par la désobéissance d'un seul homme, beaucoup ont été établis pécheurs, de même par l'obéissance d'un seul, beaucoup sont établis justes, 20 Or la Loi a été introduite pour que le péché fût multiplié. Mais là où le péché a abondé la grâce a surabondé, 21 afin que, comme le péché a régné par la mort, ainsi là grâce régnât par la justice pour la vie éternelle par Jésus-Christ notre Seigneur.

VI, Que dirons-nous donc ? Demeurerons-nous dans le péché pour que la grâce abonde ? 2 Loin de là ! Nous qui sommes morts au péché, comment vivrions-nous encore en lui ? 3 Ignorez-vous que nous tous qui avons été baptisés dans le Christ, nous avons été baptisés dans sa mort ? 4 Car nous avons été ensevelis avec lui par le baptême pour la mort, afin que, comme le Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, ainsi nous aussi nous marchions dans une vie nouvelle, 5 Car si nous avons été entés sur sa ressemblance de mort, nous serons aussi [120] entés sur sa ressemblance de résurrection⁸ ; 6 sachant que notre vieil homme a été crucifié avec lui, afin que fût détruit le corps de péché, pour que nous ne soyons plus esclaves du péché. 7 Car celui qui est mort est absous du péché. 8 Si nous sommes morts avec le Christ, nous croyons que nous vivons avec lui, 9 sachant que le Christ ressuscité des morts ne meurt plus ; la mort n'a plus de pouvoir sur lui. 10 Car quant à ce qu'il est mort, il est mort pour le péché une fois pour toutes ; quant à ce qu'il vit, il vit pour Dieu. 11 De même vous, regardez-vous comme morts au péché [121] et comme vivants pour Dieu par Jésus-Christ.

12 Donc que le péché ne règne pas dans votre corps mortel, ce qui aurait lieu si vous obéissiez à ses convoitises. 13 Ne livrez pas vos membres comme armes d'injustice au péché ; mais offrez-vous à Dieu comme vivants de morts que vous

7 Addition catholique. Comparer 17 : « par le seul Jésus Christ », et 19 : « par l'obéissance d'un seul ».

8 Le mot grec *sumphutoï* veut dire entés. L'auteur a en vue l'opération de la greffe. Logiquement il doit attribuer au chrétien le rôle de porte-greffe et au Christ le rôle de greffon. Mais il semble renverser les rôles ; ou plutôt il a probablement brouillé les deux images dont chacune a des avantages et aussi des inconvénients. — On reconnaît généralement qu'il faut suppléer le mot « ressemblance » devant le mot « résurrection ». Les exégètes qui à l'idée de la greffe substituent celle de l'union ou de l'association, sont bien embarrassés par cette « ressemblance » dont ils ne peuvent fournir une explication recevable. Ils l'interprètent en ce sens que le chrétien éprouve seulement une similitude de ce qui s'est passé dans le Christ. Ceci va contre tout le contexte qui enseigne que ce qui s'est passé dans le Christ se reproduit exactement dans le chrétien, par la raison que le chrétien ne fait qu'un avec le Christ. Le chrétien, au moment du baptême, meurt et ressuscite exactement comme son divin maître. Ni plus ni moins. Seulement tout a été fictif dans le Christ, tout se passe également en fiction dans le chrétien.

étiez⁹, et offrez vos membres à Dieu comme armes de justice, 14 Car le péché n'aura pas de pouvoir sur vous, car vous n'êtes pas sous la loi mais sous la grâce.

15 Quoi donc ! Pécherons-nous parce que nous sommes non sous la loi mais sous la grâce ? Loin de là ! 16 Ne savez-vous pas que, vous livrant comme esclaves pour obéir, vous êtes esclaves de celui à qui vous obéissez, soit du péché pour la mort, soit de l'obéissance pour la justice ? 17 Grâces soient rendues à Dieu de ce que vous, qui étiez [122] esclaves du péché, vous avez obéi de cœur à la forme d'enseignement à laquelle vous êtes passés. 18 Libérés du péché vous êtes devenus les esclaves de la justice. 19 Je parle en homme à cause de là faiblesse de votre chair. Comme vous avez livré vos membres en esclaves à l'impureté et à l'iniquité pour l'iniquité, de même maintenant livrez vos membres en esclaves à la justice pour la sainteté. 20 Quand vous étiez esclaves du péché, vous étiez libres à l'égard de la justice. 21 Quel fruit aviez-vous alors ? Vous en rougisseriez maintenant, car la fin de ces choses c'est la mort. 22 Mais maintenant libérés du péché et esclaves de Dieu, vous avez pour fruit la sainteté et pour fin la vie éternelle. 23 Car le salaire du péché c'est la mort ; mais le don de Dieu c'est la vie éternelle par Jésus-Christ notre Seigneur.

VII Ignorez-vous, frères — car je parle à des gens qui connaissent la Loi — que la loi a pouvoir sur l'homme tant qu'il vit ? 2. Car la femme mariée est liée par la loi à son mari pendant qu'il est vivant. Mais si le [123] mari meurt, elle échappe à la loi du mari. 3. Donc elle sera traitée d'adultère si, du vivant de son mari, elle passe à un autre homme. Mais si son mari meurt, elle est libérée de la loi, en sorte qu'elle n'est pas adultère si elle passe à un autre homme. 4 De sorte que vous aussi, mes frères, vous êtes morts à là Loi par le corps du Christ, pour appartenir à un autre, à celui qui est ressuscité des morts, afin de porter des fruits pour Dieu. 5 Car quand nous étions dans la chair, les passions des péchés excitées par la Loi agissaient dans nos membres pour nous faire porter des fruits pour là mort. 6 Mais maintenant, étant morts à la Loi sous laquelle nous étions retenus, nous sommes libérés d'elle, de sorte que nous servons dans la nouveauté de l'esprit et non dans la vétusté de la lettre.

7 Que dirons-nous donc ? La loi est-elle péché ? Loin de là ! Mais je n'ai connu le péché que par la loi. Car je n'aurais pas connu la convoitise si la loi n'avait dit : « Tu ne convoiteras pas ». 8 Saisissant l'occasion du précepte, le péché a produit en moi toutes sortes de convoitises ; car sans là loi le péché est mort. 9 or moi autrefois je vivais sans loi ; mais, [124] quand vint le commandement, le péché reprit vie, 10 et moi je mourus, et le commandement qui était pour la vie, se trouva pour moi être pour la mort. 11 Car le péché saisissant l'occasion me séduisit par le commandement et me tua par lui. 12 En sorte que la loi est sainte, le commandement est saint, juste et bon, 13 Ce qui est bon est-il donc devenu pour moi la mort ? Loin de là ! Mais c'est le péché qui, pour se montrer péché, a produit en moi la mort par ce qui est bon. 14 Car nous savons que la loi est spirituelle, mais moi je suis charnel, vendu au péché. 15 Car je ne sais pas ce que je fais. Ce n'est pas, en effet, ce que je veux que je fais ; mais ce que je hais,

9 La résurrection des chrétiens est présentée comme un fait réalisé par le baptême. L'auteur décrit avec complaisance la résurrection spirituelle accomplie dans le chrétien, il est de ceux dont parle avec effroi la seconde épître à Timothée II. 18, de ceux qui disent que la résurrection est « déjà arrivée » et qui, par là, « renversent la foi de quelques-uns ». Pour la déduction que ce langage autorise voir H. Delafosse, *Le Quatrième Evangile*, p. 40.

c'est cela que je fais. 16 Mais si je fais ce que je ne veux pas, je reconnais que la loi est bonne. 17 Mais maintenant ce n'est plus moi qui le fais, c'est le péché qui habite en moi. 18 Car je sais que ce qui est bon n'habite pas en moi c'est-à-dire dans ma chair ; car vouloir le bien est en mon pouvoir, mais non le faire. 19 Car ce n'est pas le bien que je veux que je fais, ce que je fais c'est le mal que je ne veux pas. 20 Mais si je fais ce que je ne veux pas, ce n'est pas moi qui le fais, c'est le péché qui habité en moi. 21 Donc je trouve en moi cette loi que voulant faire le bien, je n'ai que le mal sous la main. 22 Car je me complais dans la loi de Dieu selon l'homme intérieur ; 28 mais je vois une autre loi dans mes membres qui combat contre la loi de mon esprit et me rend prisonnier de la loi du péché qui est dans mes membres. 24 Malheureux que je suis! Qui me délivrera de ce corps de mort ? 25 Grâce soient rendues à Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur ! Donc par l'esprit je suis au service de la loi de Dieu, mais par la chair au service de la loi du péché¹⁰.

[125] VIII. Il n'y a donc pas maintenant de condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ. 2 Car la loi de l'esprit, de la vie dans le Christ Jésus t'a libéré de la loi du péché et de la mort. 3 Car — chose impossible à la loi qui était sans force à cause de la chair¹¹ — Dieu envoyant à cause du péché son propre fils dans la ressemblance de la chair du péché¹², a condamné [126] le péché dans la chair, 4 afin que la justice de la Loi fût accomplie en nous qui ne marchons pas selon la chair mais selon l'esprit. 5 Car ceux qui marchent selon la chair subissent l'attrait des choses de la chair, mais ceux qui marchent selon l'esprit subissent l'attrait des choses de l'esprit. 6 Car l'attrait de la chair c'est la mort, mais l'attrait de l'esprit c'est la vie et la paix ; 7 parce que, l'attrait de la chair est hostilité contre Dieu, car elle n'est pas soumise à la loi de Dieu, et même elle ne le peut pas, 8 Ceux qui sont dans la chair ne peuvent plaire à Dieu. 9 Mais vous, vous êtes non dans la chair mais dans l'esprit ; si du moins l'Esprit de Dieu habite en vous,

10 Cette dissertation nous dit que la loi est bonne, et que le chrétien fait le péché malgré lui, parce que la loi du péché, qui agit dans ses membres, lutte victorieusement contre la loi de Dieu que connaît son esprit. Elle contredit V, 20 où nous lisons que la Loi a été donnée pour multiplier le péché. Elle contredit également VI, 6-7, VII, 5-6 qui nous présentent le chrétien comme dégagé du joug du péché par la raison qu'il ne vit plus dans la chair et que le corps de péché est tué en lui. Sans doute la Loi dont V, 20 dit qu'elle a été donnée pour multiplier le péché est la loi mosaïque, tandis que la loi dont parle VII, 7-35 est la loi naturelle connue par la raison ; mais la loi mosaïque ne fait que se surajouter au « corps de péché » qui est, comme elle, l'œuvre du Créateur. La dissertation VII, 7-25 corrige par voie de commentaire la dissertation de V-VII, 6. Elle émane du rédacteur catholique et se place après 150. Son auteur a lu Epictète ainsi que Platon et leur a fait des emprunts (voir surtout Epictète, Dissert, II, 16, 1). La philosophie déprimante qu'il nous sert contraste fâcheusement avec la philosophie du rédacteur marcionite qui, si elle est fantaisiste, a du moins l'avantage d'être tonique.

11 Addition catholique qui présente la loi comme bonne mais faible, alors que dans V, 30 la loi multiplie le péché.

12 Selon les exégètes cette « ressemblance delà chair de péché » signifie que le Christ avait une chair exempte de péché. Mais, si telle est la pensée de l'auteur, pourquoi n'a-t-il pas dit tout uniment : « Dieu a envoyé son Fils dans une chair exempte de péché » ? Pourquoi à ce tour de phrase si clair et si simple a-t-il préféré « la ressemblance de la chair de péché » qui ne pouvait qu'obscurcir sa pensée ? Et puis, si l'auteur, connaît deux espèces de chair, l'une qui est pécheresse et l'autre qui ne l'est pas, pourquoi oppose-t-il toujours la chair à l'esprit et jamais la chair pécheresse à la chair non pécheresse ? Pourquoi frappe-t-il la chair d'une condamnation absolue ? La vérité est qu'il ne connaît qu'une chair, celle qui est incapable de se soumettre à la loi de Dieu et qui est, par essence, la haine de Dieu (VIII, 6-7). Son Christ venu sur la terre pour sauver les hommes et obligé par sa mission même de se rendre visible, a pris l'apparence de cette chair, mais il n'a pas pris, il ne pouvait pas prendre cette chair elle-même.

mais celui qui n'a pas l'Esprit du Christ n'est pas à lui¹³. 10 Mais si le Christ est en vous, le corps est mort à cause du péché, mais l'esprit est vie à cause de la justice. 11 Mais si l'Es-[127]prit de celui qui a ressuscité Jésus, des morts habite en vous, celui qui a ressuscité le Christ Jésus des morts rendra aussi la vie à vos corps mortels par son Esprit qui habite en vous. 12 Ainsi donc, frères, nous ne sommes point débiteurs de la chair pour vivre selon la chair. 13 Car si vous vivez selon la chair vous mourrez, mais si vous faites mourir par l'esprit les actions du corps, vous vivrez. 14 Car tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu sont fils de Dieu. 15 Car vous n'avez pas reçu un esprit d'esclavage pour être dans la crainte, mais vous avez reçu un Esprit de filiation¹⁴ dans lequel nous crions : Abba! Père ! 16 L'Esprit lui-même atteste à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu. 17 Mais, si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers, héritiers de Dieu et cohéritiers du Christ, si du moins nous souffrons avec lui pour être glorifiés avec lui.

18 J'estime, en effet, que les souffrances du temps présent ne sont pas comparables à la gloire qui doit être révélée en nous. 19 Car la création attend avec impatience la révélation des fils de Dieu. Car la création a été soumise à la vanité, non de son [128] gré, mais à cause de celui qui l'y a soumise, avec l'espoir 21 que la création elle aussi sera libérée de l'esclavage de la corruption, pour participer à la liberté de la gloire des enfants de Dieu. 22 Nous savons que toute la création gémit et est dans la douleur jusqu'à présent. 23 Bien plus, nous-mêmes qui avons les prémices de l'Esprit, nous-mêmes nous gémissons en nous-mêmes, attendant la filiation, la délivrance de notre corps, 24 car c'est en espérance que nous sommes sauvés. Or l'espérance qui est vue n'est plus espérance, car ce que l'on voit, comment l'espérerait-on ? 25 Mais si nous espérons ce que nous ne voyons pas nous l'attendons par la patience.

26 De même aussi l'Esprit aide notre faiblesse. Car nous ne savons prier comme il faut ; mais l'Esprit lui-même intercède par des soupirs inarticulés. 27 Et celui qui sonde les cœurs connaît le désir de l'Esprit, parce qu'il intercède selon Dieu pour les saints.

28 Or nous savons que toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu, qui sont appelés selon son dessein, 29 parce que ceux qu'il a prévus, il les a prédestinés à [129] être conformes à l'image de son fils, de manière qu'il soit l'aîné de beaucoup de frères. 30 Or ceux qu'il a prédestinés il les a appelés, et ceux qu'il a appelés il les a justifiés, et ceux qu'il a justifiés il les a glorifiés.

31 Que dirons-nous donc à cela ? Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? 32 Lui qui n'a pas épargné son propre fils mais qui l'a livré pour nous tous, comment avec lui ne nous donnera-t-il pas aussi toutes choses ? 33 Qui accusera les élus de Dieu, alors que c'est Dieu qui les proclame justes ? 34 Qui les condamnera, alors que le Christ Jésus est mort, bien plus est ressuscité, qui est à la droite de Dieu, et qui intercède pour nous ? 35 Qui nous séparera de l'amour du Christ ? Sera-ce la tribulation, ou l'angoisse, ou la persécution, ou la faim, ou le dénuement, ou le danger, ou le glaive ? 36 Selon ce qui

13 Leçon de théologie montaniste. La rédaction primitive sa borne à dire que la chair du chrétien est tuée, que son esprit seul vit et possède le Christ attendu qu'il est greffé sur lui.

14 Ici le chrétien est, dès maintenant, fils de Dieu et il l'est par le Saint-Esprit qui habite en lui. Or dans VIII, 13" les chrétiens attendent la filiation divine et ils ne l'auront que lorsqu'ils seront délivrés de ce corps.

est écrit : « C'est à cause de toi que nous sommes mis à mort tous les jours, que nous sommes traités comme des brebis de boucherie ». 37 Mais, dans toutes ces choses, nous triomphons par celui qui nous a aimés. 38 Car je suis persuadé que ni la [10] mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les choses présentes, ni les choses futures, ni les puissances, 89 ni la hauteur, ni la profondeur, ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu dans le Christ Jésus notre Seigneur.

[131] LA PROMESSE FAITE A ABRAHAM ET A SA POSTÉRITÉ
(suite)

[IX] *Je dis la vérité dans le Christ, je ne mens pas et ma conscience me rend témoignage* par le Saint-Esprit. 2 *Une grande tristesse est en moi, un chagrin continu est dans mon cœur ;* 3 *car je voudrais être séparé du Christ pour mes frères, mes parents selon la chair,* 4 *qui sont Israélites, à qui appartiennent la filiation, la gloire, les alliances, la loi, les cultes, les promesses,* 5 *les patriarches, de qui est venu le Christ* selon la chair, lui qui est par-dessus toutes choses Dieu béni dans les siècles¹⁵. 6 *Ce n'est pas que la [132] parole de Dieu soit restée sans effet, car tous ceux qui descendent d'Israël ne sont pas Israël,* 7 *et, parce qu'ils sont la postérité d'Abraham, ils ne sont pas ses enfants, mais : « En Isaac sera appelée la postérité »,* 8 *c'est-à-dire que ce ne sont pas les enfants de la chair qui sont les enfants de Dieu, mais que ce sont les enfants de la promesse qui sont considérés comme la postérité.* 9 *Car voici la parole de la promesse : « Je reviendrai à cette même époque et Sara aura un fils ».* 10 *Non seulement cela, mais Rebecca (doit être mentionnée ici, elle) qui a accouché du fait d'Isaac notre père.* 11 *Car, alors que les enfants, n'étaient pas encore nés et qu'ils n'avaient fait ni bien ni mal, pour que subsistât le dessein de Dieu selon son élection, [133] non par les œuvres mais par la volonté de celui qui appelle,* 12 *il lui fut dit : « Le plus grand sera assujetti au plus petit »,* 13 *selon ce qui est écrit : « J'ai aimé Jacob et haï Esau ».*

14 Que dirons-nous donc? Qu'il y a injustice en Dieu ? Loin de là. 15 Car il dit à Moïse : « Je ferai miséricorde à qui je fais miséricorde et j'aurai compassion de qui j'ai compassion ». 16 Ainsi donc tout dépend non de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde. 17 Car l'Écriture dit à Pharaon : « Je t'ai suscité exprès pour montrer en toi ma puissance et pour que mon nom soit publié

15 Sur cette doxologie voir Louis Coulange, *le Christ de Paul* dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, 1918, p. 39. Les critiques lisent ordinairement : « des patriarches est issu le Christ selon la chair. Béni soit dans les siècles Dieu qui est au-dessus de toutes choses ». Selon eux la doxologie est donc adressée à Dieu. Mais partout ailleurs dans les épîtres pauliniennes, l'éloge vient après la mention du personnage auquel il est adressé ; ici, dans l'hypothèse des critiques, il viendrait auparavant, car la formule « qui est par-dessus toutes choses », précède le mot « Dieu » ; ce qui revient à dire que la construction de notre texte, tel que les critiques le lisent est anormale. Pour cette raison je crois que l'on doit adopter la leçon de la Vulgate et considérer la doxologie comme adressée au Christ. Naturellement un pareil langage n'a pu être, tenu ni par Paul ni même par les docteurs catholiques du second siècle qui, tous, plaçaient le Christ au-dessous du Père. Cette profession de foi à la divinité absolue du Christ ne peut être que d'origine marcionite (Voir H. Delafosse, *Le Quatrième Évangile*, p. 34). Mais les mots « selon la chair » n'y ont été introduits que plus tard par un docteur catholique soucieux d'expliquer que le Christ de Paul n'avait rien de commun avec le fantôme de Marcion.

par toute là terre ». 18 Donc il a pitié de qui il veut et il endureit qui il veut. 19 Tu me diras : « Pourquoi donc blâme-t-il ? Car qui résiste à sa volonté ? » 20 O homme, qui donc es-tu pour contester avec Dieu ? L'œuvre dit-elle à l'ouvrier: Pourquoi m'as-tu fait ainsi? 21 Ou bien le potier qui traite l'argile n'a-t-il pas le pouvoir de faire avec la même masse un vase d'honneur et un vase pour usage vil? 22 Si Dieu voulant montrer sa colère et faire connaître sa puissance, a supporté avec une grande patience des vases de colère destinés à la perdition?... 23 Et s'il a voulu faire connaître la richesse de sa gloire envers des vases de miséricorde qu'il a prédestinés à la gloire ?... 24 Nous, il nous a appelés non seulement d'entre les Juifs mais encore d'entre les païens, 25 comme il le dit dans Osée : « Celui qui n'est pas mon peuple je l'appellerai mon peuple, et celle qui n'était pas bien-aimée je l'appellerai bien-aimée. 26 Et là où il leur fut dit : Vous n'êtes pas mon peuple, ils seront appelés fils du Dieu vivant ». 27 Isaïe s'écrie sur Israël : [134]« Quand le nombre des fils d'Israël serait comme le sable de la mer, c'est le reste qui sera sauvé ; 28 car le Seigneur exécutera pleinement et promptement sa parole sur la terre. » 29 Et comme a dit Isaïe : « Si le Seigneur Sabaoth ne nous avait laissé de la semence, nous serions comme Sodome et nous ressemblerions à Gomorrhe ».

30 Que dirons-nous donc? Les païens qui ne cherchaient pas la justice ont obtenu la justice, la justice venant de la foi ; 31 mais Israël qui cherchait une loi de justice n'est point arrivé à la loi de justice. 82 Pourquoi? Parce qu'il l'a cherchée non par la foi mais comme par les œuvres. 33 Selon ce qui est écrit : « Voici que je mets en Sion une pierre d'achoppement et un rocher de scandale, et celui qui a foi en lui ne sera pas confondu ».

X. Frères, le vœu de mon cœur et ma prière à Dieu est pour leur salut. 2 Car je leur rends le témoignage qu'ils ont du zèle pour Dieu, mais non selon la connaissance. 3 Ne connaissant pas la justice de Dieu et cherchant à établir leur propre justice, ils ne se sont pas soumis à la justice de Dieu. 4 Car le Christ est la fin de la loi pour la justification de tous ceux qui croient. 5 Car Moïse écrit, en parlant de la justice qui vient de la [135]loi, que l'homme qui la pratique vivra par elle. 6 Mais la justice qui vient de la foi parle ainsi : « Ne dis pas dans ton cœur: Qui montera au ciel? — pour en faire descendre le Christ — 7 ou : Qui descendra dans l'abîme ? — pour ramener des morts le Christ». — 8 Que dit-elle donc? « Prés de toi est la parole, dans ta bouche et dans ton cœur — il s'agit de la parole de la foi que nous prêchons. 9 Parce que si tu confesses par ta bouche le Seigneur Jésus, et si tu crois dans ton cœur que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé». 10 C'est par le cœur que l'on croit pour la justice, et c'est par la bouche que l'on confesse pour le salut. 11 Car l'Écriture dit : «Quiconque croit en lui ne sera pas confondu ». 12 Il n'y a pas de différence entre le Juif et le Grec, puisqu'ils ont tous le même Seigneur, riche pour tous ceux qui l'invoquent. 13 Car quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. 14 Comment donc invoqueront-ils celui en qui ils n'ont pas cru ? Et comment croiront-ils en celui dont ils n'ont pas entendu parler? Et comment entendront-ils sans prédicateur? 15 Et [136] comment prêchera-t-on si l'on n'est pas envoyé ? selon ce qui est écrit : « Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent le bien» 16 Mais tous n'ont pas obéi à l'évangile ; car Isaïe dit : « Seigneur, qui a cru à notre prédication ? » 17 Donc la foi vient de la prédication, et la prédication vient de la parole du Christ. 18 Mais je dis: N'ont-ils donc pas entendu ? Au contraire : « Leur voix est allée par toute la terre et leurs paroles ont atteint les extrémités du monde ». 19 Mais je dis : Israël n'a-t-il pas connu ? Moïse dit le premier : « Je vous rendrai jaloux de ce qui n'est pas nation, je provoquerai votre colère contre une nation inintelligente

». 20 *Et Isaïe a la hardiesse de dire : « J'ai été trouvé par ceux qui ne me cherchaient pas, je me suis manifesté à ceux qui ne me demandaient pas ».* 21 *Mais il dit à Israël : « Pendant tout le jour j'ai tendu mes mains vers un peuple rebelle et contredisant ».*

[137] LE PEUPLE JUIF CHÂTIÉ ADHÉRERA A LA FOI CHRÉTIENNE

XI. Je dis donc : Dieu a-t-il rejeté son peuple ? Loin de là ! Car moi aussi je suis Israélite, de la race d'Abraham, de la tribu de Benjamin, 2 Dieu n'a point rejeté son peuple qu'il a prédestiné. Ne savez-vous pas ce que dit l'Écriture dans l'histoire d'Elie, comment il porte plainte à Dieu contre Israël. 3 « Seigneur, ils ont tué tes prophètes, ils ont renversé tes autels ; moi je suis resté seul et ils cherchent à m'ôter la vie ! » Mais que lui dit l'oracle ? « Je me suis réservé sept mille hommes qui n'ont pas courbé le genou devant Baal ». 4 De même donc, dans le temps présent, un reste existe par l'élection de la grâce. 7 Quoi donc ? Ce que cherche Israël, il ne l'a pas obtenu, mais la partie élue l'a obtenu. Quant aux autres ils ont été endurcis, 8 comme c'est écrit : « Dieu leur a donné un esprit d'engourdissement, des yeux pour ne pas voir, des oreilles pour ne pas entendre jusqu'à ce jour ». 9 Et David dit : « Que leur table soit pour eux un piège, un filet, une pierre d'achoppement, une rétribution ; 10 que leurs yeux soient obscurcis pour ne pas voir, et tiens leur dos continuellement courbé ». 11 Je dis donc : Ont-ils été ébranlés au point de tomber ? Loin de là ! Mais par leur chute le salut est arrivé aux païens de manière à les rendre jaloux. 12 Mais si leur chute a été la richesse du monde et [138] leur amoindrissement la richesse des païens, combien plus leur pleine conversion ! 13 Je vous le dis à vous, païens : En tant que je suis l'apôtre des païens, je glorifie mon ministère, 14 en m'efforçant de rendre jaloux ceux de ma race et d'en sauver quelques-uns. 15 Car si leur réprobation a été la réconciliation du monde, que sera leur admission sinon la résurrection des morts ? 16 Si les prémices sont saintes, la masse l'est aussi, et si la racine est sainte, les branches le sont également. 17 Mais si quelques-unes des branches ont été retranchées, et si toi qui étais olivier sauvage tu as été enté à leur place et admis à participer à la racine et à la graisse de l'olivier, 18 ne te glorifie pas aux dépens des branches. Si tu te glorifies, sache que ce n'est pas toi qui portes la racine, mais que c'est la racine qui te porte. 19 Tu diras donc : « Les branches ont été retranchées pour que je sois enté ». 20 D'accord. Elles ont été retranchées à cause de leur incrédulité, et toi tu subsistes par la foi. N'aie pas de sentiment orgueilleux ; mais crains. 21 Car si Dieu n'a pas épargné les branches naturelles, il ne t'épargnera pas non plus. 22 Vois donc la bonté de Dieu et sa sévérité : sévérité pour ceux qui sont tombés, mais pour toi bonté si tu demeures dans cette bonté ; autrement toi aussi tu seras retranché. 28 Eux aussi, s'ils ne demeurent pas dans l'incrédulité, seront entés ; car Dieu a le pouvoir de les enter de nouveau. 24 Car si toi tu as été coupé de l'olivier naturellement sauvage et enté contrairement à ta nature sur l'olivier cultivé, à plus forte raison eux seront-ils entés conformément à leur nature sur leur propre olivier.

26 Car je ne veux pas, frères, que vous ignoriez ce mystère — pour que vous ne vous regardiez pas comme sages — à savoir qu'une partie d'Israël est tombée dans l'endurcissement jusqu'à ce que la totalité des païens soit entrée. 26 Et ainsi tout Israël sera [139] sauvé selon ce qui est écrit : « Le libérateur viendra de Sion ; il écartera de Jacob les impiétés, 27 et telle sera mon alliance avec eux lorsque j'ôterai leurs péchés ». 28 En ce qui concerne l'évangile, ils sont ennemis à cause de vous ; mais, en ce qui concerne l'élection, ils sont aimés à cause de leurs pères, 29 car les dons de Dieu et son élection, sont sans révocation. 30 Car de même que vous avez été autrefois incrédules à Dieu et que, par leur incrédulité, vous avez maintenant obtenu miséricorde, 31 de même eux aussi ont été maintenant incrédules à cause de la miséricorde dont vous bénéficiez, afin que eux aussi obtiennent maintenant miséricorde. 32 Car Dieu a enfermé tous les hommes dans l'incrédulité pour leur faire miséricorde à tous.

33 0 profondeur de la richesse, de la sagesse et de la science de Dieu! Que ses jugements sont impénétrables et insondables ses voies ! 34 Car qui a connu la pensée du Seigneur ou qui a été son conseiller ? 35 Ou qui a commencé par lui donner pour recevoir en retour? 36 Car c'est de lui, par lui et pour lui que sont toutes choses. A lui la gloire dans tous les siècles. Amen.

[140] *CODE DE MORALE RELIGIEUSE, SOCIALE ET INDIVIDUELLE* ¹⁶

XII. Je vous exhorte, frères, par la compassion de Dieu à présenter vos corps en sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu. [141] Voilà votre culte raisonnable. 2 Ne vous conformez pas à ce siècle, mais transformez-vous par le renouvellement de l'esprit, de manière à discerner la volonté de Dieu, ce qui est bon, ce qui est agréable à Dieu, ce qui est parfait. 3 Par la grâce qui m'a été donnée, je dis à chacun d'entre vous de ne pas avoir des prétentions exagérées, mais de régler ses prétentions par le bon sens, selon la mesure de foi que Dieu a donnée à chacun. 4 De même que nous avons plusieurs membres dans un seul corps et que tous les membres n'ont pas la même fonction, 5 ainsi nous formons tous un seul corps dans le Christ, et nous sommes membres les uns des autres. 6 Mais nous avons des dons différents selon la grâce qui nous a été donnée : soit la prophétie selon la mesure de la foi, 7 soit le ministère dans ses divers aspects, soit l'enseignement pour celui qui enseigne, 8 soit l'exhortation pour celui qui exhorte. Que celui qui donne le fasse avec simplicité, que celui qui préside le fasse avec zèle, que celui qui exerce la [142] miséricorde l'exerce avec joie, 9 que la charité soit sans hypocrisie. Ayez de l'horreur pour le mal, de l'attachement pour le bien. 10 Aimez-vous les uns les autres d'un amour fraternel, surpassez-vous les uns les autres en prévenances réciproques, 11 Pas de nonchalance dans l'exercice du zèle ; de l'ardeur dans l'esprit. Servez le Seigneur. 13 Soyez joyeux dans l'espérance, patients dans la tribulation, assidus dans la prière. 13 Pourvoyez aux besoins des saints. Exercez l'hospitalité. 14 Bénissez ceux qui vous persécutent, bénissez et ne maudissez pas. 15 Réjouissez-vous avec ceux qui sont dans la joie ; pleurez avec ceux qui pleurent. 16 Que l'égalité soit la règle des sentiments que vous avez les uns pour les autres.

16 Un point commun à toutes ces prescriptions est le suivant : pour les rédiger il fallait être en contact intime avec les destinataires, il fallait connaître leurs défauts, leurs faiblesses ; il fallait vivre au milieu d'eux. Et c'est là l'obstacle insurmontable à l'origine paulinienne de ce code de morale. Et puis n'oublions pas que Paul a écrit sa lettre aux Romains pour gagner leur bienveillance. Ce n'était pas le moment de leur adresser des conseils qui dissimulent mal la censure. De qui est cette leçon ? La dissertation sur le respect dû aux magistrats émane probablement d'un chef de communauté soucieux de la bonne tenue de ses ouailles. Elle est nettement catholique, car elle professe le culte du Dieu créateur. La dissertation sur la charité semble avoir la même origine. Mais la « compassion » de Dieu de XII, 1 évoque le Dieu bon de Marcion. C'est aussi chez Marcion que l'on concevait « ce siècle » comme l'ennemi dont on devait se garer. Chez lui que l'on parlait du « renouvellement » nécessaire au chrétien. Chez lui encore que la communauté chrétienne formait le « corps » du Christ qui n'en avait pas d'autre. Chez lui enfin que le chrétien devait « revêtir » le Christ. Il est donc vraisemblable qu'à la base des deux chapitres XII-XIII se trouve une rédaction marcionite toute imprégnée d'une morale mystique. A cette première rédaction une seconde fut ajoutée, quinze ou vingt ans plus tard, prêchant une morale moins sublime mais plus pratique. De cette dernière prédication l'auteur est probablement un des évêques de Rome ou son vicaire.

N'ambitionnez pas les grandeurs, ayez des goûts modestes, ne vous en faites pas accroire. 17 Ne rendez à personne le mal pour le mal. Recherchez ce qui est bien devant tous les hommes. 18 Autant que possible et dans la mesure où cela dépend de vous, soyez en paix avec tous les hommes. [143] 19 Ne vous vengez pas vous-mêmes, bien-aimés, mais laissez agir la colère¹⁷ ; car il est écrit : « A moi la vengeance, c'est moi qui ferai la rétribution, dit le Seigneur ». 20 Mais si ton ennemi a faim, donne-lui à manger ; s'il a soif, donne-lui à boire. Ce faisant tu amoncelleras des charbons de feu sur sa tête. ai Ne laisse pas le mal triompher de toi, mais triomphe du mal par le bien.

XIII. Que toute âme soit soumise aux autorités supérieures ; car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu, et les autorités qui existent ont été instituées par Dieu. 2 En sorte que celui qui résiste à l'autorité résiste à l'ordre établi par Dieu, et ceux qui résistent attireront la condamnation sur eux-mêmes. 3 Car les magistrats ne sont pas à redouter pour les bonnes actions, mais pour les mauvaises. Veux-tu ne pas avoir à craindre l'autorité ? Fais le bien et tu recevras d'elle des éloges. 4 Le magistrat est le ministre de Dieu pour ton bien. Mais si tu fais le mal, crains ; car ce n'est pas en vain qu'il porte le glaive. Car il est ministre de Dieu pour assouvir la colère de la vengeance sur celui qui fait le mal. 5 C'est pourquoi il est nécessaire d'être soumis non seulement pour échapper à la colère, mais aussi par motif de conscience. 6 C'est aussi pour cela que vous payez les impôts ; car les magistrats sont assidus à remplir leur fonction de ministres de Dieu. 7 Rendez à tous ce [144] qui est dû : l'impôt à qui est dû l'impôt, le tribut à qui est dû le tribut, la crainte à qui est due la crainte, l'honneur à qui est dû l'honneur.

8 Ne contractez aucune autre dette que celle de vous aimer les uns les autres ; car celui qui aime son prochain accomplit la loi. 9 Car les commandements : Tu ne commettras pas l'adultère, tu ne tueras pas, tu ne voleras pas, tu ne convoiteras pas, et les autres commandements se résument dans cette parole : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. 10 La charité ne fait pas de mal au prochain ; la charité est donc l'accomplissement de la loi. 11 D'autant plus que vous savez en quel temps nous sommes. C'est l'heure de nous réveiller du sommeil. Car notre salut s'est approché depuis le moment où nous avons commencé à croire. 12 La nuit est avancée, le jour est sur le point d'arriver ; déposons donc les œuvres des ténèbres et revêtons les armes de la lumière. 13 Marchons honnêtement, comme en plein jour. Pas de goinfreterie et de crapule, pas de luxure et de lubricité, pas de colère et [145] d'animosité. 14 Mais revêtez le Seigneur Jésus-Christ et ne donnez pas satisfaction aux convoitises de la chair.

[146] LES FAIBLES ET LES FORTS

XIV Tenez compte de celui qui est faible dans la foi et ne discutez pas sur les opinions, 2 Tel croit pouvoir manger de tout ; tel autre qui est faible mange des légumes. 3 Que celui qui mange ne méprise point celui qui ne mange pas ; et que celui qui ne mange pas ne juge point celui qui mange ; car Dieu l'a reçu. 4 Qui es-tu, toi qui juges le serviteur d'un autre ? S'il se tient debout ou s'il tombe, c'est l'affaire de son maître, Mais il se tiendra debout, car le Seigneur a le pouvoir de l'affermir. 6 Tel fait une distinction

17 Ceux qui persécutent les chrétiens seront abandonnés par le Dieu bon au Créateur qui assouvirait sur eux sa colère. Voir Le Quatrième Evangile, p. 36. La référence scripturaire qui termine 19 a été ajoutée par le rédacteur catholique.

entre les jours, tel autre juge tous les jours égaux : que chacun ait dans son esprit une conviction entière. 6 Celui qui distingue entre les jours, distingue en vue du Seigneur. Et celui qui mange, mange en vue du Seigneur, car il rend grâces à Dieu. 7 Aucun de nous ne vit pour lui-même et aucun ne meurt pour lui-même. 8 Si nous vivons, nous vivons pour le Seigneur, et si nous mourons, nous mourons pour le Seigneur. Donc, soit que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes au Seigneur. 9 Car le Christ est mort et il a vécu pour dominer sur les morts et sur les vivants. 10 Mais toi, pourquoi juges-tu ton frère ? Ou, toi, pourquoi méprises-tu ton frère ? ous nous comparâtrons devant le tribunal de Dieu, 11 Car il est écrit: « Par ma vie, dit le Seigneur, tout genou fléchira devant moi, et toute langue célébrera Dieu ». 12 Ainsi [147] donc chacun de nous rendra compte à Dieu pour lui-même.

13 *Ne nous jugeons donc pas les uns les autres, mais jugez plutôt ceci qu'il ne faut pas placer devant votre frère un achoppement ou un scandale,* 14 *Je sais et je suis convaincu dans le Seigneur Jésus que rien n'est impur en soi et qu'une chose n'est impure que pour celui qui la croit impure.* 15 *Mais si pour une question d'aliments ton frère se chagrine, tu ne te conduis plus selon la charité, Ne perds pas par tes aliments celui pour lequel le Christ est mort.* 16 *Que votre action irréprochable ne soit pas une cause de calomnie.* 17 *Car le royaume de Dieu n'est pas aliment et boisson, mais justice, paix et grâce dans l'Esprit-Saint.* 18 *Car celui qui sert ainsi le Christ plaît à Dieu et il a l'approbation des hommes.* 19 *Donc recherchons ce qui contribue à la paix et à l'édification mutuelle.* 20 *Ne détruis pas pour un aliment l'œuvre de Dieu. Sans doute tout est pur, mais il est mal d'être une pierre d'achoppement en mangeant.* 21 *Il est bon de ne pas manger de viande, de ne pas boire de vin et de ne rien faire qui soit pour ton frère une pierre d'achoppement.* 22 *La conviction que tu as garde-la pour toi devant Dieu. Heureux celui qui ne se condamne pas lui-même en ce qu'il décide. Mais celui qui a des doutes est condamné s'il mange, parce que ce n'est pas par conviction qu'il mange. Tout ce qui n'est pas produit par conviction est péché.*

XV. *Nous qui sommes forts, nous devons supporter les faiblesses de ceux qui ne le sont pas et ne pas nous complaire en nous-mêmes.* 2 *Que chacun de nous donne satisfaction au prochain pour l'édifier en ce qui est bien. Car le Christ n'a point pris pour règle ce qui lui plaisait, mais selon ce qui est écrit : « Les outrages de ceux qui l'outragent sont tombés sur moi ».* 4 *Car tout ce qui a été écrit d'avance a été écrit pour notre instruc-[148]tion, pour que nous ayons l'espérance par la patience et la consolation des Ecritures.*

5 *Que le Dieu de la persévérance vous donne d'avoir les uns envers les autres les mêmes sentiments selon Jésus-Christ,* 6 *afin que tous ensemble vous glorifiiez d'une seule bouche Dieu père de notre Seigneur Jésus-Christ.* 7 *Donc prenez soin les uns des autres comme le Christ a pris soin de vous pour la gloire de Dieu.*

[149]LA QUETE. PAUL COMPTE ALLER A ROME

8 *Je dis que le Christ a été au service des circoncis à cause de la véracité de Dieu, pour la confirmation des promesses faites aux patriarches ;* 9 *tandis que les païens glorifient Dieu à cause de sa miséricorde selon ce qui est écrit : « C'est pourquoi je te célébrerai parmi les nations et je chanterai à la gloire de ton nom ».* 10 *Et il est dit encore : « Nations, réjouissez-vous avec son peuple ».* 11 *Et encore : « Louez le Seigneur, vous, toutes les nations et que tous les peuples le célèbrent ».* 12 *Et Isaïe dit encore : « Il y aura un rejeton de Jessé, il se lèvera pour commander aux nations, les nations espéreront en lui. »*

13 Que le Dieu de l'espérance vous remplisse de toute joie et paix dans la foi pour que vous abondiez en espérance par la puissance du Saint-Esprit.

[150] 14 *Je suis bien convaincu, mes frères, en ce qui vous concerne, que vous êtes pleins de bonté, remplis de toute connaissance, et capables de vous encourager les uns les autres. 15 Pourtant je vous ai écrit un peu hardiment dans une certaine mesure, pour réveiller votre souvenir par la grâce qui m'a été donnée de la part de Dieu, 16 d'être ministre du Christ Jésus pour les païens, employé au service de l'évangile de Dieu, pour que l'offrande des païens soit agréée, sanctifiée par un saint esprit. 17 J'ai donc sujet de me glorifier dans le Christ Jésus pour ce qui regarde les choses de Dieu. Car je n'oserais pas parler des choses que le Christ n'a pas faites par moi pour amener les païens à la soumission, par la parole et par l'action, 19 par la puissance des signes et des prodiges, par la vertu de l'esprit de Dieu, en sorte que, depuis Jérusalem et les pays voisins jusque dans l'Illyrie, j'ai accompli la prédication de l'évangile du Christ, 20 m'étant fait un point d'honneur de ne point prêcher l'évangile là où le Christ avait été nommé, pour ne pas bâtir sur le fondement d'autrui ; 21 mais [151]selon ce qui est écrit : « Ceux à qui rien n'avait été annoncé à son sujet verront, et ceux qui n'ont pas entendu comprendront ».*

22 *C'est pourquoi j'ai été plusieurs fois empêché d'aller chez vous. 23 Mais maintenant n'ayant plus de place dans ces contrées, et ayant depuis plusieurs années le désir d'aller chez vous, 24 quand j'irai en Espagne, j'espère vous voir en passant et y être accompagné par vous après m'être d'abord, en partie, rassasié de vous.*

25 *Mais maintenant je vais à Jérusalem pour le service des saints. 26 Car la Macédoine et l'Achaïe ont bien voulu faire une cotisation pour les pauvres des saints de Jérusalem. 27 Elles l'ont bien voulu et elles sont leurs débiteurs ; car si les païens ont participé à leurs biens spirituels, ils doivent les assister de leurs biens charnels. 28 Quand j'aurai achevé cela et que je leur aurai remis ce produit, j'irai en Espagne en passant par chez vous. 29 Je sais que venant chez vous, je viendrai avec la plénitude de la bénédiction du Christ. 30 Je vous exhorte, frères, par notre Seigneur Jésus-Christ et par la charité [152] de l'esprit à combattre avec moi dans vos prières pour moi à Dieu, 31 afin que je sois délivré des incrédules de la Judée et que mon ministère à Jérusalem soit agréé des saints, 32 en sorte que venant chez vous avec joie par la volonté de Dieu, je me repose chez vous. 33 Que le Dieu de paix soit avec vous tous.*

[153] SALUTATIONS

XVI. *Je vous recommande Phæbé, notre sœur, qui est diaconesse de l'église de Kenchrées, 2 pour que vous la receviez dans le Seigneur d'une manière digne des saints, et que vous l'assistiez en toute affaire où elle aura besoin de vous ; car elle a prêté secours à plusieurs et à moi-même.*

3 *[Saluez Prisca et Aquila mes collaborateurs dans le Christ Jésus, 4 lesquels ont exposé leurs têtes pour ma vie. Ce n'est pas moi seul qui leur rends grâces, ce sont aussi toutes les églises des païens. 5 Saluez aussi l'église qui est dans leur*

maison. Saluez Epauète, mon bien-aimé, qui a été le premier à se donner au Christ en Asie. Saluez Marie qui a beaucoup travaillé pour vous. 7 Saluez Andronicus et Junia, mes parents et [154] mes compagnons de captivité qui sont notables parmi les apôtres, et qui étaient avant moi dans le Christ. 8 Saluez Ampliatus, mon bien-aimé dans le Seigneur. 9 Saluez Urbain notre collaborateur dans le Christ et Stachys mon bien-aimé. Saluez Apelles qui est éprouvé dans le Christ. Saluez ceux de la maison d'Aristobule. 11 Saluez Hérodion mon parent. Saluez ceux de la maison de Narcisse qui sont dans le Seigneur. 12 Saluez Triphène et Triphose lesquelles sont ouvrières du Seigneur. Saluez Perside la bien-aimée qui a travaillé beaucoup dans le Seigneur. 13 Saluez Rufus, l'élu du Seigneur, et sa mère qui est aussi la mienne. Saluez Asyncrite, Phlégon, Hermès, Patrobas, Hermas et les frères qui sont avec eux. Saluez Philologue et Julie, Itérée et sa sœur, Olympas et tous les saints qui sont avec eux. 16 Saluez-vous les uns les autres dans un saint baiser. Toutes les églises du Christ vous saluent.]

[155] LES PERTURBATEURS¹⁸

17 Je vous prie, frères, de prendre garde à ceux qui causent des divisions et des scandales en opposition avec l'enseignement que Vous avez reçu. Ecartez-vous d'eux. Car de tels hommes ne servent pas notre Seigneur le Christ, mais leur ventre ; et, par des propos séduisants et flatteurs, ils induisent en erreur les esprits des simples.

19 Car votre soumission est parvenue à la connaissance de tous. Je veux que vous soyez sages en ce qui concerne le bien et purs en ce qui concerne le mal. 20 Le Dieu de la paix écrasera prochainement Satan¹⁹ sous vos pieds. Que la grâce de notre Seigneur soit avec vous.

[156] 21 Timothée mon collaborateur vous salue, ainsi que Lucien, Jason, Sosipater, mes parents. 22 Je vous salue dans le Seigneur, moi Tertius, qui ai écrit cette lettre. 23 Gaius, mon hôte et celui de toute l'église vous salue. Eraste, le trésorier de la ville, vous salue, ainsi que le frère Quartus.

26 Et celui qui peut vous affermir selon mon évangile et la prédication de Jésus-Christ, selon la révélation du mystère tu durant les temps éternels mais dévoilé maintenant et par les Ecritures prophétiques, par l'ordre du Dieu éternel, porté à la connaissance de toutes les nations afin qu'elles obéissent à la foi, 27 au seul Dieu sage, par Jésus-Christ, à lui la gloire dans les siècles des siècles, Amen.

18 Voir l'Introduction, p. 71

19 Satan désigne ici l'empire romain que les Juifs exécraient depuis l'expédition de Pompée.